



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 22 avril 2024 à 17 heures 30

## Supplément à l'ordre du jour

## Séance publique

***Dossiers de M. le Bourgmestre***[148] **Secrétaire** - Secrétariat central SEC - - [2587820 \(R\)](#)

Participation de la Ville au système de chèques-taxi régionaux pour l'année 2024.- Convention.

Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale - Direction Taxis et la Ville concernant les chèques-taxi pour l'année 2024.

***Dossiers de M. l'Echevin Hellings***[150] **Achats & Facilities** - - Achats - [2588023 \(R\)](#)

Marché public de services reconductible et à bordereau de prix ayant pour but le transport, la mise en place et le démontage, en 2024 et 2025, des barrières Heras pour la Foire du Midi (AFA/013367/CRO).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/013367/CRO.- Dépense pour les années 2024 et 2025 de 40.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au totale 80.000,00 EUR, le marché étant 2 fois reconductible, une fois en 2026 et une fois en 2027.- Article 52009/12406 des budgets ordinaires de 2024 à 2025 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget 2025 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 109 du Collège du 18/04/2024, en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[151] **Achats & Facilities** - - Achats - [2590412 \(R\)](#)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéros des marchés : 012525 et 013374.- Estimation totale de 29.500,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2024.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 118 du Collège du 18/04/2024 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[152] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Climat et Ville en transition - [2582254 \(R\)](#)

Asbl "Brussels Major Events".- Subside Climat 2024 : 11.000,00 EUR.

Octroi d'un subside de 11.000,00 EUR à l'asbl "Brussels Major Events" pour l'organisation de "Earth Hour 2024".- Article 87906/33202 du budget ordinaire 2024.- Trésorerie.

[153] **Patrimoine public** - - Techniques spéciales - [2588358 \(R\)](#)

OPP/2024/106.- Demande de subsides pour l'installation de 4 unités pilotes de turbines.- Programme pilote Renewind.

Octroi d'un subside de 24.000,00 EUR à la srl Enerall pour l'installation de 4 unités pilotes de turbines.- Article 87966/32101 du budget ordinaire de 2024.

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Hariche***

- [154] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2591121 \(R\)](#)

Conventions entre la Ville de Bruxelles, Pouvoir Organisateur de la Bibliothèque publique Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale, et les bibliothèques publiques de chaque commune de la région Bruxelles-Capitale.

Adopter les conventions entre la Ville de Bruxelles en tant que Pouvoir Organisateur de la Bibliothèque publique Centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale et les bibliothèques publiques de chaque commune de la région Bruxelles-Capitale.

- [155] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2588989 \(R\)](#)

Convention.- Jury / Exposition entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl POELP.

Convention Jury / Exposition entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl POELP.

- [156] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2589444 \(R\)](#)

Convention entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl SAFFCA.EU (Southern African Foundation For Contemporary Art).

Convention entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl SAFFCA.EU (Southern African Foundation For Contemporary Art).

- [157] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Jeunesse - [2587972 \(R\)](#)

Jeunesse.- Convention d'occupation précaire de la cour intérieure de l'immeuble sis boulevard Emile Bockstael 120-122 à 1020 Bruxelles.

Convention d'occupation précaire de la cour intérieure de l'immeuble sis boulevard Emile Bockstael 120-122 à 1020 Bruxelles entre la Ville de Bruxelles et le Centre Public d'Action Sociale de Bruxelles et l'entrepreneur.

- [158] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Jeunesse - [2586373 \(R\)](#)

Jeunesse.- Asbl "ArtistCity".- Subside : 5.000,00 EUR.

Octroi d'un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "ArtistCity" pour "Artist City Event 3".- Article 76110/33202 du budget ordinaire 2024.

## ***Dossiers de M. l'Echevin Dhondt***

- [159] **Espaces publics et verts** - - Études - Permis - [2574330 \(R\)](#)

01/24 - EPV/2023/141/EP.- Avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Bruxelles et la Commission européenne relative au placement et à l'entretien de bollards sis à hauteur du boulevard Charlemagne à 1000 Bruxelles.

Avenant n° 1 à la convention EPV/2023/141/TP entre la Ville de Bruxelles et la Commission européenne relative au placement et à l'entretien de bollards sis à hauteur du boulevard Charlemagne à 1000 Bruxelles.

- [160] **Espaces publics et verts** - - Études - Permis - [2590132 \(R\)](#)

EPV/2024/76/TP.- Convention de subvention, par la Région de Bruxelles Capitale, pour des mesures de sécurité routière à Haren.

Convention n° EPV/2024/76/TP visant la subvention par la Région de Bruxelles-Capitale de 153.000,00 EUR, pour des aménagements en voiries communales contribuant à mettre en œuvre les mesures de sécurité routière à Haren.

- [161] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2589751 \(R\)](#)

EPV/2023/217.- Convention relative au parking situé rue Dieudonné Lefèvre à hauteur du n° 160 à 1020 Bruxelles.

Convention n° EPV/2023/217 relative au parking situé rue Dieudonné Lefèvre à hauteur du n° 160 à 1020 Bruxelles.

## ***Dossiers de M. l'Echevin Maingain***

- [162] **Secrétaire - Stratégie & Transformation digitale - - [2584154 \(R\)](#)**  
Dossiers matériel informatique reconditionné mars 2024.  
Octroi du matériel informatique déclassé et reconditionné demandé dans leur dossier de candidature dans le cadre de l'initiative "Matériel informatique reconditionné de la Ville de Bruxelles" à l'asbl "Infor Jeunes Bruxelles".

- [163] **Régie foncière & Affaires économiques - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2587069 \(R\)](#)**  
Fédération Horeca.- Subside : 30.000,00 EUR.- Convention.  
Convention de subside entre la Ville et la Fédération Horeca qui remplace le projet initial d'harmonisation des terrasses de l'Ilot Sacré par la cérémonie de remise des prix du concours culinaire Be Cheffe.

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Jellab***

- [164] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2584659 \(R\)](#)**  
Marché public de fournitures ayant pour but la construction temporaire et la location pour une période de 36 mois d'un bâtiment modulaire constitué de modules préfabriqués entièrement aménagés et isolés (de type «pavillon») pour le relogement temporaire du personnel ouvrier de la cellule Propreté Publique sur le site de la brigade canine dans le parc d'Osseghem (EPV/2024/10/PP).- Principe.  
Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° EPV/2024/10/PP.- Dépense totale de 350.000,00 EUR TVA comprise.- Article 87605/125/06 des budgets ordinaires de 2024 à 2027 inclus (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaire, de l'adoption des budgets de 2025 à 2027 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie.

- [165] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2588158 \(R\)](#)**  
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2024-029.  
Marché public de faible montant portant le numéro 24-0500-239.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 6.534,00 EUR, TVA comprise.- Articles 87605/744/51 et 76605/74451 du budget extraordinaire de 2024.- Projets d'investissement n°s KL05-486-2009 et BM05-293-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 252 du Collège du 18/04/2024, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [166] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2589033 \(R\)](#)**  
Propreté publique.- Asbl "Entr'Aide des Marolles".- Subside : 400,00 EUR.  
Octroi d'un subside de 400,00 EUR à l'asbl "Entr'Aide des Marolles" pour la Fête des Voisins dans le quartier des Marolles.- Article 87605/332/02 du budget ordinaire de 2024.

- [167] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2590011 \(R\)](#)**  
Propreté publique.- M. Balthazar MULLER.- Subside : 400,00 EUR.  
Octroi d'un subside de 400,00 EUR à M. Balthazar MULLER pour un concert lors d'une action de sensibilisation à la propreté le 10/04/2024.- Article 87605/331/01 du budget ordinaire de 2024.

- [168] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2589591 \(R\)](#)**  
Asbl "NoWayBack".- Subside : 2.800,00 EUR.  
Octroyer un subside de 2.800,00 EUR à l'asbl "NoWayBack" pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité 2024.- Article 76605/332/02 du budget ordinaire 2024.

- [169] **Espaces publics et verts - Secrétariat central EPV - - [2589504 \(R\)](#)**  
Asbl "Worms".- Subside 2024 : 1.270,50 EUR.  
Octroi d'un subside de 1.270,50 EUR à l'asbl "Worms" pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité 2024.- Article 76605/332/02 du budget ordinaire 2024.

### ***Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren***

[170] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2582610 \(R\)](#)

Convention-type entre la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et les porteurs de projet socio-économiques des différents programmes de la Cellule Rénovation Urbaine.

1) Convention-type entre la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et les porteurs de projet socio-économiques.- 2) Charger le Collège de contracter avec les différents porteurs lorsque la convention-type est d'application.

[171] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2569888 \(R\)](#)

Contrat de quartier durable "Versailles" : Opération 1.3 - Equipement 144 Versailles.- Conventions.

1) Convention de subventionnement entre la Ville de Bruxelles et la scrl Le Logement Bruxellois en vue du réaménagement de plusieurs locaux de l'immeuble sis avenue de Versailles 144 à 1120 Bruxelles.- 2) Convention entre la Ville de Bruxelles et la scrl Le Logement Bruxellois réglant les modalités de mise à disposition de la Ville, associations et services du quartier, des locaux réaménagés dans l'immeuble sis avenue de Versailles 144.

[172] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2586844 \(R\)](#)

Volet socio-économique des différents programmes de la Cellule Rénovation Urbaine.- Convention-type de mise à disposition du matériel subsidié entre la Ville de Bruxelles et les porteurs de projets socio-économiques.- Accord de don type entre la Ville de Bruxelles, les porteurs de projets socio-économiques et les asbl.

1) Convention-type de mise à disposition du matériel subsidié entre la Ville de Bruxelles et les porteurs de projets socio-économiques.- 2) Accord de don type entre la Ville de Bruxelles, les porteurs de projets socio-économiques et les asbl.- 3) Charger le Collège de contracter avec les différents porteurs de projet lorsque la convention-type et l'accord de don type sont d'application.

**Dossiers de Mme l'Echevine Houba**

[173] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2589985 \(R\)](#)

Convention pour la réalisation d'une fresque pour le parcours de fresques d'art urbain par l'asbl visit.brussels dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Convention entre l'asbl visit.brussels, la Ville de Bruxelles, Infrabel et la SNCB, ayant pour objet de déterminer les droits et obligations respectifs des parties concernant la réalisation de la fresque murale sur le mur de l'immeuble situé rue des Brigittines (le long des voies de chemin de fer, entre la rue des Tanneurs et l'angle du mur 138 m plus loin) dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

[174] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2589880 \(R\)](#)

Porte de Hal 2.0.- Protocole de partenariat entre l'Etat fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles et l'asbl Palais de Charles Quint.

1) Protocole de partenariat "Porte de Hal 2.0" entre l'Etat fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles et l'asbl Palais de Charles Quint.- 2) Mandater l'asbl Palais de Charles Quint pour coordonner l'élaboration d'un nouveau concept d'exploitation du Musée de la Porte de Hal.

[175] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2588245 \(R\)](#)

Tourisme.- Asbl "C12 Art & Music".- Subside de fonctionnement : 15.000,00 EUR.

Octroi d'un subside de fonctionnement de 15.000,00 EUR à l'asbl "C12 Art & Music".- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2024.

[176] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2588380 \(R\)](#)

Culture.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 33.500,00 EUR.

Octroi des subsides pour un montant total de 33.500,00 EUR aux associations suivantes :

- 5.000,00 EUR à l'asbl "Bruxelles Laïque" pour l'organisation du "ChatBox Festival" (ancien Festival TAKTIK) à RESET et au Cirque Royal ;

- 8.000,00 EUR à l'asbl "Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique" pour la remise du prix de la Ville;

- 2.500,00 EUR à l'asbl "Organum Novum" pour l'organisation du festival "L'Eté de l'orgue 2024";

- 5.000,00 EUR à l'asbl "Centre d'Impulsion Socio Professionnel et Culturel" pour l'organisation du festival "Afrodisiac 2024";

- 13.000,00 EUR à l'asbl "Les Midis de la Poésie" pour l'organisation du projet "Résidence d'artiste". Article 77210/33202 du budget ordinaire 2023.

[177] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2588220 \(R\)](#)

Culture & Tourisme.- Subsidies de fonctionnement 2024 à plusieurs associations.- Montant total : 84.850,00 EUR.

Octroi des subsides de fonctionnement pour un montant total de 84.850,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

- 5.000,00 EUR à l'asbl "Queens" ;
- 2.000,00 EUR à l'asbl "Au Kalme" ;
- 2.000,00 EUR à l'asbl "Bruxelles nous Appartient" ;
- 75.000,00 EUR à l'asbl "KunstenFestivaldesArts" ;
- 850,00 EUR à l'asbl "L'Estampille, espace-rencontre".

Article 77210/33202 du budget ordinaire 2024.

---

**Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele**

[178] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Égalité des chances - [2589017 \(R\)](#)

Pride.- Subsidies.- Montant total : 57.000,00 EUR.

Octroi des subsides pour un montant total de 57.000,00 EUR pour l'organisation de la Pride et répartis comme suit :

- 45.000,00 EUR à l'asbl "Visit.Brussels" pour l'organisation de la Pride Day le 18/05/2024 ;
- 12.000,00 EUR à l'asbl "Rainbow Corporate & Pride" pour l'organisation de la Pride Week du 08/05/2024 au 17/05/2024.

[179] **Régie foncière & Affaires économiques** - Valorisation patrimoine - - [2589585 \(R\)](#)

Grand-Place 13-14.- Marché public de travaux ayant pour objet la restauration et le réaménagement en commerces, logements et bureaux (RF/23/PO/936).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépenses supplémentaires pour les travaux de 2.435.474,78 EUR, TVA de 6% comprise.- Financement par la recette patrimoniale via emprunt.- Imputations - Dépenses : travaux : article 242-01 du budget patrimonial 2024 et suivants : 2.435.474,78 EUR, TVA 6% comprise.- Recettes : article 171-01 du budget patrimonial 2024 (emprunt).

[180] **Régie foncière & Affaires économiques** - Valorisation patrimoine - - [2583322 \(R\)](#)

Porte de Ninove\_Logements.- Marché public de services ayant pour objet "Mission d'auteur de projet pour le développement du site Stade Vander Putten; en vue de la construction de nouveaux équipements d'intérêts collectifs à caractère sportif, de la restructuration et de l'optimisation des locaux existants, la construction de 120 logements publics (sociaux et moyens), les fonctions accessoires et les aménagements des abords" situé boulevard de l'Abattoir 50-51 à 1000 Bruxelles.- Approbation des conditions et du mode de passation.

Marché de services par procédure concurrentielle avec négociation et publicité préalable.- Cahier spécial des charges n° RF/23/PCAN/947 et avis de marché.- Prix global du marché fixé à 8.336.900,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Emprunt.- Imputations - Dépenses : article 240-01 du budget patrimonial 2024.- Recettes : l'article 171-01 du budget patrimonial 2024 et suivants (emprunt) et 151-01 du budget patrimonial 2024 et suivants (subsides).

[181] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2589812 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour objet la mission complète et globale d'auteur de projet pour la restauration de l'ancien Institut d'anatomie et d'histologie Warocqué et son aménagement en école secondaire, sis avenue du Maelbeek 3 à 1000 Bruxelles (OPP/2023/249).- Principe.

Procédure concurrentielle avec négociation en application de l'article 38 §1 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges/Guide de sélection n° OPP/2023/249.- Dépense estimée à 1.278.051,85 EUR, TVA comprise.- Rémunération des pré-études des soumissionnaires sélectionnés.- Dépense estimée à 30.000,00 EUR.- Article 73108/72360 du budget extraordinaire de 2024.- Projet d'investissement n° FH08-182-2009.- Emprunt : article 73103/96151.

[182] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2587169 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2024/146.- Marché public de travaux ayant pour objet l'installation d'un système de caméras de surveillance à la Tour Police du Stade Roi Baudouin.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 33.882,41 EUR, TVA comprise.- Article 76410/72360 du budget extraordinaire de 2024.- Chantier n° 221629.- Projet d'investissement n° BH10-4-2024.- Emprunt : article 76403/96151.- Prendre pour information la décision n° 321 du Collège du 18/04/2024, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [183] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2590712 \(R\)](#)  
OPP/2024/120.- Occupation du complexe situé boulevard Emile Jacqmain 93-97.- Convention de location entre la Ville et le CPAS.- Modification de la décision n° 76 du Conseil communal du 25/03/2024.  
Modification de la décision n° 76 du Conseil communal du 25/03/2024.- Modification de l'article 5 de la convention.

---

**Dossiers de Mme l'Echevine Maes**

- [184] **Développement urbain** - Direction administrative - Finances - [2588432 \(R\)](#)  
Asbl "Laeken Découverte".- Subside : 5.000,00 EUR.  
Octroi d'un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "Laeken Découverte" pour le fonctionnement de l'asbl.- Article 93006/33202 du budget ordinaire 2024.- Trésorerie.
- [185] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Planification - [2582620 \(R\)](#)  
Marché public de services pour un "Accord-cadre ayant pour objet des études urbanistiques à l'aide du Research by Design" (24/PLAN/RBD).- Principe.  
Procédure négociée en application de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° 24/CSC/RBD- Dépense sur 36 mois, estimée à 120.000,00 EUR TVA comprise pour l'accord-cadre et 6.000,00 EUR d'indemnisation des bureaux d'études non-retenus, soit 126.000,00 EUR, TVA comprise.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire de 2024.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 345 du Collège du 18/04/2024, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.
- [186] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - [2590304 \(R\)](#)  
Mesurages topographiques.- Marché public de services ayant pour objet la réalisation de mesurages topographiques (TOPO/2024/01).- Principe.  
Procédure négociée sans publication préalable après consultation de 3 opérateurs économiques.- Cahier spécial des charges n° TOPO/2024/01.- Dépense estimée à 60.000,00 EUR, TVA comprise.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire de 2024.- Projet d'investissement n° AM06-12-2024.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 344 du Collège du 18/04/2024, en application de l'article 234 §§ 1 et 3 de la nouvelle loi communale.

- [187] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - [2589459 \(R\)](#)  
Plan de modification d'alignement n° 7646 - rue des Renards / impasse des Escargots / rue des Capucins.- Creation d'un parc public sur sol privé en interieur d'îlot.- Adoption provisoire.  
1) Adopter provisoirement le plan d'alignement n° 7646 avec en noir l'alignement à maintenir, en bleu l'alignement à supprimer, en rouge l'alignement à décréter, en liseré jaune le parc public sur sol privé et en bleu hachuré le passage public sur sol privé.- 2) Charger le Collège des Bourgmestre et Echevins des formalités légales.- 3) Marquer son accord de principe sur la création d'un parc public sur sol privé en intérieur d'îlot.

- [188] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - [2583445 \(R\)](#)  
Convention en vue de la mise à disposition d'une parcelle du domaine public du Port en vue de la réalisation d'une piste cyclo-piétonne temporaire.  
1) Principe de la création d'une piste cyclo-piétonne temporaire.- 2) Convention entre le Port de Bruxelles et la Ville de Bruxelles.

- [189] **Développement urbain** - Mobilité et Aménagements urbains - - [2580628 \(R\)](#)  
Art dans l'espace public.- Lancement du concours d'art public "Art for the City" par la Ville de Bruxelles en partenariat avec la foire d'art contemporain Art Brussels.- Convention.  
Convention entre la Ville de Bruxelles et Art Brussels (EasyFairs) pour l'organisation du concours "Art for the City".

---

**Motions**

[190] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2591249 \(R\)](#)  
Proposition de motion introduite par le groupe PTB\*PVDA.  
Proposition de motion visant à hisser le drapeau palestinien à la maison communale de Bruxelles-Ville.

---

[191] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2591284 \(R\)](#)  
Proposition de motion introduite par M. MAIMOUNI, Conseiller communal.  
Proposition de motion concernant la fête de l'Aid El Kabir et le soutien pour la création d'un nouvel abattoir.

---

### **Questions**

[192] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2591424 \(R\)](#)  
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.  
Question concernant les règles légales en vigueur pour l'accès aux boîtes aux lettres par les services postaux, livreurs et tout autre personne désirant déposer un courrier postal chez quelqu'un.

---

[193] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2591435 \(R\)](#)  
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.  
Question concernant le suivi du projet de piste cyclo-piétonne au sud de Laeken.

---

[194] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2591540 \(R\)](#)  
Question de Mme BUGGENHOUT, Conseiller communal.  
Question concernant l'invitation de tous les Conseillers communaux aux activités et événements de la Ville de Bruxelles.

---